

SECRETARIAT

PV N° 2 du 13/12/2018

PRESENTS : BARUTHIO Rémy, BECKER Franck, FOHRER Serge, GRAFF Lionel,
GRATALOUP David, JAMIN Estelle, MALBLANC Michel, TROESCH André.

EXCUSES : APFEL Sylvie, HERRMANN Emile, JACQUEMIN Christophe, KURTZ Patrick, MARRET
Stéphanie.

ABSENTS :

Président : André TROESCH accueille les membres présents et fait respecter une minute de silence suite aux événements du Marché de NOËL de STRASBOURG. Il fait un état sur la convention d'objectifs dont le solde a été versé par le Conseil Départemental.

Secrétaire : Le secrétaire aborde les points de la réunion du Bureau Exécutif qui s'est tenu le 05/12/2018. Il informe de différentes dates à retenir : le 05/01/2019 le bureau exécutif de la LRGE à TOMBLAINE où sera abordé entre autre une présentation de la coupe de France Compet'Lib. Le date de l'Assemblée Générale de la LRGE est connue, elle aura lieu le 15 juin 2019 à partir de 10h00 à TOMBLAINE.

Trésorier : Emile HERRMANN excusé a présenté un bilan intermédiaire du budget au Bureau exécutif. Il est rassurant puisque pour l'instant le budget est tenu.

Arbitrage : R.A.S.

Sportive Adultes : Serge FOHRER commente son rapport. Un débat s'ouvre pour le contrôle des feuilles de matchs. Un relevé des infractions sera fait et présenté lors du prochain BBD. Estelle JAMIN est chargée de cette tâche. Serge précise qu'un nombre important de FDM ne sont pas téléchargés sur le site et que les amendes seront appliquées. Il demande que les clubs soient informés de cette décision.

Pour les cas particuliers des surclassements des M 17 qui évoluent en championnat départemental SENIORS + M20 la décision unanime est prise de régulariser ces M 17 en leur faisant un simple surclassement qui doit figurer sur la licence.

Le championnat LOISIRS a commencé avec 22 équipes inscrites.

Le club de LA WANTZENAU a formulé une demande pour être exonéré du montant des droits de mutations pour des joueurs. Après discussions, l'exonération ne peut compter que pour la part départementale. Le club n'est pas en règle financière avec le CDVB 67 actuellement.

Vote : pour l'exonération : 2 contre l'exonération : 3 abstentions : 3

La demande est rejetée.

Sportive Jeunes : La lecture de PV de Sylvie n'apporte aucun commentaire et est approuvé.

Statuts-Règlements : Estelle JAMIN pose le sujet de nos règlements généraux des épreuves sportives départementales qui pourraient être calqués sur les RPE de la LRGE. Un travail qui demande réflexion. Pour l'instant, et vu l'évolution future d'une entité politique ALSACE à l'horizon 2021 qui prévoit un volet sportif autonome, on reste dans la formule actuelle.

Technique : Lionel GRAFF commente son rapport. Le trophée des sports met à l'honneur la sélection du Bas-Rhin M13 masculins et le président de la commission.

Divers : R.A.S.

La prochaine réunion du Bureau Directeur Départemental se tiendra le
Jeudi 07 février 2019

Le Président clos la réunion à 21h15.

Le secrétaire général

R. BARUTHIO